

Les évêques du Kazakhstan opposés à l'accès des divorcés remariés aux sacrements

Cx la-croix.com/Urbi-et-Orbi/eveques-Kazakhstan-opposes-lacces-divorces-remaries-sacrements-2018-01-04-1200903564

Nicolas Senèze, à Rome

January 4, 2018



« *Il ne nous est pas permis de nous taire* » : dans un texte signé dimanche de la Sainte-Famille 31 décembre, trois évêques du Kazakhstan, dont l'archevêque à Astana, ont officialisé leurs vives réserves vis-à-vis de la possibilité de permettre l'accès aux sacrements de certains divorcés remariés.

« *Après la publication de l'exhortation apostolique Amoris laetitia (2016), divers évêques ont publié, au niveau local, régional et national, des normes d'application sur la discipline sacramentelle des fidèles, dits "divorcés remariés" qui, bien que le conjoint auquel ils sont unis par un lien valide du mariage sacramentel vive encore, ont toutefois entamé une cohabitation stable à la manière des époux avec une personne autre que leur conjoint légitime* », écrivent ces évêques.

Interprétation de la tradition

« *Ces normes prévoient entre autres que, dans des cas individuels, les personnes dites "divorcées remariées" puissent recevoir le sacrement de Pénitence ainsi que la Sainte Communion bien qu'ils continuent de vivre habituellement et intentionnellement à la manière des époux avec une personne autre que leur conjoint légitime* », continuent-ils, regrettant que « *de telles normes pastorales ont reçu l'approbation de plusieurs autorités hiérarchiques* », y compris « *l'autorité suprême de l'Église* ».

En juin dernier, par un rescrit d'audience du secrétaire d'État, le pape François avait en effet donné le caractère de « magistère authentique » à son échange de lettres avec les évêques de la région pastorale de Buenos Aires quant à leur projet pastoral permettant, dans certains cas, d'accueillir des divorcés remariés à la communion.

« *La diffusion de telles normes pastorales approuvées ecclésiastiquement, a causé une confusion notable et toujours plus grande tant chez les fidèles que dans le clergé* », estiment Mgr Tomash Peta, archevêque à Astana, Mgr Jan Pawel Lenga, archevêque-évêque émérite de Karaganda, et Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire à Astana que ses nombreux voyages dans le monde ont posé comme un des chefs de file du mouvement traditionaliste dans l'Église catholique.

Dans leur texte, et sur la base d'une sélection choisie de textes, les trois signataires effectuent une longue revue de ce qu'ils estiment être la tradition de l'Église sur le sujet, sans toutefois mentionner les premiers chapitres d'*Amoris laetitia* qui, sur la base du travail synodal, relisent pourtant longuement cette même tradition dont ils donnent leur propre interprétation.

« Rendre un service de charité au souverain pontife »

« *Nous affirmons ainsi (qu') il n'est pas permis (non licet) de justifier, d'approuver ou de légitimer, ni directement, ni indirectement, le divorce et une relation sexuelle stable non conjugale en admettant les soi-disant "divorcés remariés" à la Sainte-Communion, puisqu'il s'agit en ce cas d'une discipline étrangère à toute la Tradition de la foi catholique et apostolique* », concluent-ils.

« *En faisant cette profession publique devant notre conscience et devant Dieu qui nous jugera, nous sommes sincèrement convaincus d'avoir ainsi rendu un service de charité dans la vérité à l'Église de notre temps et au souverain pontife, successeur de Pierre et vicaire du Christ sur la terre* », ajoutent-ils.

Deux évêques italiens émérites signataires

Selon l'agence traditionaliste *Corrispondenza Romana*, Mgr Carlo Maria Vigano, nonce apostolique émérite aux États-Unis, et Mgr Luigi Negri, archevêque émérite de Ferrare et connu pour ses critiques acerbes du pape François, auraient également apposé leur signature au texte.

Cette nouvelle attaque contre *Amoris laetitia* intervient au lendemain d'un entretien du cardinal Gerhard Ludwig Müller, ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Selon lui, le livre du théologien et philosophe Rocco Buttiglione, dont il avait rédigé une préface élogieuse, avait « *dissipé les doutes* » des cardinaux signataires de *dubia* contre *Amoris laetitia*.

« *Je suis convaincu que (le livre de Rocco Buttiglione) a dissipé les doutes des cardinaux et de nombreux catholiques qui craignaient que, dans Amoris laetitia, il y ait une altération substantielle de la doctrine de la foi tant sur la manière valide et fructueuse de recevoir la sainte communion que sur l'indissolubilité du mariage valablement contracté entre baptisés* », soulignait le cardinal Müller dans *La Stampa*.